

Guides des sources : pour une étude comparative

Jean-Philippe Legois, Gaëtan Sourice

Citer ce document / Cite this document :

Legois Jean-Philippe, Sourice Gaëtan. Guides des sources : pour une étude comparative. In: La Gazette des archives, n°235, 2014. Archives des jeunesses, jeunesses des archives. pp. 175-186;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_235_3_5154

Document généré le 15/03/2017

Guides des sources : pour une étude comparative

Jean-Philippe LEGOIS

Gaëtan SOURICE

Introduction

La Cité des mémoires étudiantes et le PAJEP sont deux pôles d'archives thématiques qui ont pour objet la sauvegarde, le classement et la valorisation d'archives privées concernant différents types de jeunesses.

Le PAJEP¹ regroupe, sur la base d'une convention signée en 1999 et réactualisée en 2013, six partenaires :

- ministère chargé de la Jeunesse et de l'éducation populaire avec le concours du FONJEP ;
- Service interministériel des Archives de France (SIAF) ;
- Archives départementales du Val-de-Marne ;
- Archives nationales ;
- Archives nationales du monde du travail (ANMT) ;
- Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (ADAJEP).

¹ Pour plus de précisions sur le PAJEP, voir l'article de Catherine Mérot et Marie-Andrée Corcuff.

La Cité des mémoires étudiantes¹ s'inscrit dans le sillage des premiers projets « archives » du Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME), de 2000 à 2004, et de la mission de préfiguration « Mission CAARME », de 2004 à 2008. En 2013, elle a signé une convention avec le ministère de la Culture et de la Communication, établissant un partenariat avec le SIAF et les Archives nationales – site de Pierrefitte.

Ces deux pôles se sont retrouvés confrontés à des champs de collecte plus ou moins importants et à une dispersion très forte des sources, ce qui les a amenés, chacun, à réfléchir à la constitution d'un guide des sources.

L'objet de cet article est de comprendre à quels problèmes ils se sont confrontés, de quelle manière ils les ont réglés (ou non...), en liant également ces réflexions aux enjeux de la communauté archivistique qui a eu à se pencher sur ces questions². Nous verrons également où en sont ces pôles aujourd'hui et quelles sont leurs perspectives dans les prochaines années.

Deux champs de collecte gigantesques et une dispersion matérielle des lieux de conservation d'archives

Le champ de collecte constitué par le secteur « Jeunesse et éducation populaire » est impressionnant, de l'ordre de plusieurs dizaines de kilomètres linéaires, avec des structures et des militants qui ont œuvré sur tout le territoire national, qu'il soit métropolitain ou d'Outre-mer.

Plus de 300 fédérations nationales ont obtenu l'agrément « Jeunesse et éducation populaire » qui leur permet de recevoir des subventions de l'État. Pour certaines d'entre elles, leurs archives à vocation historique, une fois classées définitivement, sont comprises entre 100 et 150 mètres linéaires. Ces structures nationales regroupent parfois des centaines d'associations. C'est le cas par exemple des deux fédérations nationales de Maisons des jeunes et de la

¹ Pour plus de précisions sur la Cité des mémoires étudiantes, voir l'article de Marina Marchal.

² Voir notamment l'instruction DITN/RES/2003-001 du 17 octobre 2003 sur « Guide de(s) sources et guides de recherche. Modélisation », fruit d'un groupe de travail piloté par Catherine Dhérent (DAF/DITN), auquel nous avons pu participer, pour les archives et mémoires étudiantes, avec Elisabeth Rabut (DAF/IG), Danièle Neirinck (DAF/Célébrations nationales), Georges Mouradian (DAF/DP), Marie-Paule Arnauld (CHAN), Bruno Galland (CHAN), Olivier Poncet (CHAN/DCD) et Philippe Charon (Archives départementales de la Sarthe).

culture (MJC), de la Fédération française des MJC (FFMJC) et de la Confédération des MJC de France (CMJCF), qui sont à la tête d'un réseau de plus de 1 000 associations locales et d'une trentaine de fédérations régionales. Par ailleurs, il existe en France de nombreuses associations locales de jeunesse et d'éducation populaire qui ne sont pas rattachées à une fédération nationale ou régionale.

À ces archives d'associations, il faut ajouter celles conservées par les militants eux-mêmes, les chercheurs (sociologues, historiens, etc.) qui se sont intéressés à ce secteur, les syndicats constitués par les salariés de ces organisations, les comités d'entreprises de grandes sociétés qui ont mené des actions d'éducation populaire (centres de loisirs et de vacances par exemple), etc.

La dispersion des lieux de production d'archives a conduit le PAJEP à s'appuyer sur les services publics locaux d'archives, en incitant les associations locales et régionales à déposer aux Archives départementales et municipales. Ce choix n'est pas seulement dû à l'impossibilité matérielle de centraliser toutes les archives en un seul lieu. Il présente aussi l'avantage de conserver une plus grande proximité géographique entre les associations et les services d'archives.

Concernant les fonds de fédérations nationales et des associations régionales Île-de-France, les Archives départementales, dès la création du PAJEP en 1999, et les Archives nationales – site de Pierrefitte – ont été choisies comme tête de réseau pour les regrouper.



Plaquette de présentation d'un foyer de jeunes travailleurs de Tours, années 1950

© Archives nationales site de Pierrefitte

Signalons que, pour les archives de personnalités (militants et chercheurs), nous avons procédé selon la même logique que pour les associations.

Si près d'une centaine de fonds d'archives, représentant environ un kilomètre linéaire, ont été classés directement par le PAJEP et sont conservés aujourd'hui dans ces deux têtes de réseaux, il faut néanmoins signaler qu'ils ne constituent qu'une partie seulement des archives d'associations nationales du secteur « Jeunesse et éducation populaire ». Cela s'explique par le fait qu'une partie d'entre elles ont confié leurs archives avant la création du PAJEP. Par exemple, les archives des mouvements familiaux, dont une grande partie sont des mouvements d'éducation populaire issus de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), ont été confiés par le Groupe de recherche sur les mouvements familiaux (GRMF) aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix dans les années quatre-vingt-dix. Autres exemples, les Archives départementales des Hauts-de-Seine détiennent le fonds de la JOC et les Archives départementales de Seine-Saint-Denis ont sauvegardé les dossiers de mouvements d'éducation populaire proches du Parti communiste français, Tourisme et travail et Travail et culture.

Par ailleurs, d'autres centres de conservation thématiques ont sauvegardé des archives d'associations intéressant le PAJEP. En effet, certaines associations sont autant des mouvements d'éducation populaire que des mouvements féministes. C'est le cas par exemple du centre d'archives du féminisme qui conserve le fonds de l'Union féminine civique et sociale (UFCS). D'autres se situent aux confins du sport, de l'éducation spécialisée et de l'éducation populaire. Ainsi le CNAHES a classé les archives de la Fédération générale des pupilles de l'enseignement public et le Pôle national des archives du monde sportif et, dans le cadre du programme MéMoS (mémoire du sport), celles de fédérations sportives, comme la Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) et la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). Quant à la Société d'histoire du protestantisme français (SHPF) ou au Centre national des archives de l'église de France (CNAEF), ils collectent depuis de nombreuses années les archives de nombreux mouvements de jeunesse confessionnels.

Signalons aussi que le PAJEP n'a pas traité directement les fonds d'associations dont les archives sont considérées comme publiques. C'est le cas, entre autres, de la Fédération des œuvres éducatives et de vacances de l'Éducation nationale (FOEVEN) et des associations dites de cogestion, comme le Fonds de coopération de jeunesse et d'éducation populaire (FONJEP).

La dispersion des fonds est encore plus grande pour les archives de militants et de chercheurs. Aussi surprenant que cela puisse paraître, une partie importante de la correspondance de Jean Macé, fondateur de la Ligue de l'enseignement, peut être consultée à l'Institut catholique de Paris... Autre exemple, les archives de Robert Garric, fondateur des Équipes sociales de jeunes gens, sont actuellement conservées en partie au CÉDIAS-Musée social et aux Archives départementales du Cantal. Plus généralement, les acteurs associatifs ont pu agir dans différents secteurs. C'est le cas par exemple des premiers cadres de l'éducation spécialisée, qui ont bien souvent commencé à militer dans le scoutisme.



Magazine *Jeunes Années*, publié par la Fédération nationale des Francas, n° 6, été 1963
© Archives départementales du Val-de-Marne

Pour ce qui est des archives des engagements étudiants, le champ de collecte est plus réduit, mais l'éparpillement est encore plus important. Cet émiettement démultiplié s'explique par la difficulté des structures étudiantes à gérer elles-mêmes leurs archives et par l'existence encore minoritaire de services

d'archives constitués dans les universités françaises, ce qui fait autant de moins de foyers de collecte de proximité pour les archives non-institutionnelles (d'où l'implication dans la création du réseau/section Aurore).

Là encore, les fonds d'archives reflètent la réalité du contexte de production de ce monde étudiant « en miettes »¹, dispersé, éclaté, « éparpillé par petits bouts, façon puzzle »² ! D'où cette « imagerie » du puzzle symbolisant cette démarche de fédération de l'information depuis le numéro spécial de *La Gazette des archives*³ consacré à ce chantier pionnier et... expérimental.

Si l'éventail des engagements étudiants est également large (représentatif, politique, confessionnel, culturel, sportif, etc.), les structures qui les incarnent sont moins nombreuses et beaucoup plus faibles. Le recours à d'autres producteurs (militants, chercheurs, etc.), à d'autres types de sources (comme les archives orales⁴), voire aux quelques traces laissées dans les institutions (universitaires, ministérielles, etc.) est donc vital.

À cette dispersion matérielle, s'ajoute la « dispersion »/« ventilation » géographique des archives étudiantes. Si la dimension régionale a bien été intégrée dans la convention signée en 2013⁵, c'est que c'est un facteur supplémentaire de complexité, certain(e)s militant(e)s pouvant « ventiler » leurs fonds comme pour le secteur jeunesse et éducation populaire.

Signalons que, pour ce qui est de l'Île-de-France, région d'implantation de la Cité, les fonds sont conservés directement dans ses locaux albertivillariens (en plus du fonds documentaire).

¹ COHEN (Yolande) et WEIL (Claudie) (coord.), « Entre socialisme et nationalisme, les mouvements étudiants européens », *Le Mouvement Social*, n° 120, juillet-septembre 1982.

² AUDIARD (Michel), *Les Tontons flingueurs*, 1963 (Bernard Blier, alias Raoul Volfoni).

³ *La Gazette des archives*, n° 193 « Archives et mémoires étudiantes : état des lieux » (2002), Association des archivistes français, Paris (préface de Martine de Boisdeffre, alors directrice des Archives de France). Ce numéro spécial a rassemblé les actes des deux premières journées « Archives et mémoires étudiantes » (BDIC, 2000 ; CPU, 2001). Nous nous permettons de renvoyer notamment à l'introduction (p. 17-25), évoquant déjà la perspective d'un « guide d'archives ».

⁴ LEGOIS (Jean-Philippe), « Des archives orales pour une histoire sociale de l'enseignement supérieur contemporain en France », *Cahiers d'histoire, revue d'histoire critique*, n° 121, avril-juin 2013, p. 205-213.

⁵ L'exemple rémois a été présenté lors de la journée organisée aux Archives nationales le 13 décembre 2013. L'exemple dijonnais est développé dans ce numéro par Christophe Mesgny.

De la nécessité de réaliser des guides des sources

Les sources concernant les deux secteurs sont donc éparpillées aux quatre coins du territoire national. Pour les deux pôles, cette situation n'est pas vécue comme un handicap mais, bien au contraire, comme un atout. Elle a en effet permis de sauvegarder un nombre plus important d'archives et reflète la richesse thématique, géographique et patrimoniale de ces types de fonds d'archives. Pour pallier cette dispersion matérielle, chacun de ces pôles a envisagé, très vite, la réalisation de guides des sources.

Concernant les archives et mémoires étudiantes, dès le premier « programme de sauvegarde et valorisation des archives étudiantes » du GERME¹, en 2000, un projet de guide des sources est mis en œuvre avec la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), soutenu par la direction de la recherche et la direction des Archives de France (DAF) d'alors.

Une première version est présentée le 28 novembre 2001 à Nanterre : sont mis en ligne des inventaires produits par les Archives nationales, les Archives de la CFDT, le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (CHS) de Paris 1, le Centre d'histoire du travail (CHT) de Nantes... et la BDIC. C'est d'ailleurs l'occasion d'amorcer une démarche d'homogénéisation des instruments de recherche.

L'ex-Mission CAARME, assurant déjà informellement un rôle de tête de réseau thématique, a pu initier des programmes de valorisation régionaux (ou thématiques) intitulés « Mémoires vives étudiantes ». Le programme développé en Île-de-France, avec un premier soutien de la région, a permis, au milieu des années 2000, de numériser des périodiques étudiants, recueillir et mettre en ligne des témoignages oraux, réaliser une exposition multimédia et... commencer une déclinaison régionale du guide des sources.

Conscient de la nécessité d'avoir une approche globale et systématique, en 2007, alors qu'elle participait à la création du réseau Aurore, qui allait devenir section de l'AAF, l'ex-Mission CAARME avait même envisagé avec la DAF de lancer une enquête sur les archives des institutions et acteurs de l'enseignement supérieur ; il avait été considéré de développer une base en XML-EAD, avec un portail d'interrogation sous PLEADE, mais ce projet n'a malheureusement pu, alors, aboutir.

¹ LEGOIS (Jean-Philippe), « Archives et mémoires étudiantes : enjeu historique et enjeux archivistiques », *Les Cahiers du GERME*, n° 19, 3^e trimestre 2001, p. 6-14.

C'est dès sa création que le PAJEP, lui, a prévu la réalisation d'un guide national des sources, dont l'objectif est de centraliser l'information sur les différents lieux de conservation des archives de ce secteur. Néanmoins ce n'est qu'à partir du milieu des années 2000 que le travail de repérage des fonds d'archives a vraiment commencé. Car, dans les premières années du PAJEP, la priorité était de collecter lui-même des fonds aux Archives départementales du Val-de-Marne et d'inciter les associations locales à déposer dans les services d'Archives municipaux ou départementaux.

Ce guide des sources est réalisé sous le contrôle scientifique et technique du Service interministériel des Archives de France (SIAF), qui est un des partenaires du PAJEP. Il cherche à recenser toutes les archives des associations et des personnalités qui sont déposées dans des lieux de conservation, quels qu'ils soient.

Nous avons également inclus dans le guide les fonds de fédérations nationales qui n'ont pas déposé leurs archives mais qui acceptent de communiquer au public les documents qui sont restés dans leurs locaux. D'ailleurs, certaines associations, comme par exemple les Scouts et guides de France, ont investi dans des espaces de conservation de qualité et ont recruté des archivistes professionnels. Pour recenser ces archives à vocation historique, le PAJEP a envoyé un questionnaire à près de 200 mouvements en 2006 avec un taux de réponses de 50 %.

Le repérage des fonds dans les services publics d'archives a été réalisé en s'appuyant sur la Base d'orientation et de recherche dans les archives (BORA) du SIAF, qui recense les fonds privés déposés aux Archives nationales et aux services départementaux d'archives. Pour compléter les données présentées par cette base de données, une enquête a été réalisée en 2006 par les Archives départementales du Val-de-Marne avec le SIAF. Par ailleurs, nous avons consulté systématiquement tous les sites Internet des services d'Archives départementales et nationales.

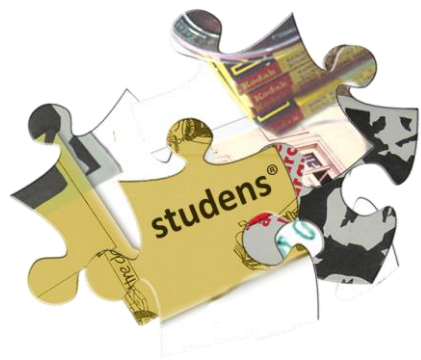
Nous avons également expertisé un grand nombre d'organismes privés ou publics, d'instituts et de bibliothèques qui conservent des archives comme l'institut Marc Sangnier, le CEDIAS-Musée social, le Centre national des archives de l'église de France, etc.

Notice de producteurs ou notice de fonds ? Site Internet ou publication papier ? Guide des sources, guide de recherche et/ou centre de ressources numériques ?

Dans la mise en œuvre de ces deux guides des sources, de nombreuses questions se sont posées, voire se posent encore. En voici quelques-unes soumises à la réflexion collective.

Côté PAJEP, il a été choisi de présenter les archives, non par fonds d'archives, mais par producteurs d'archives. Une approche qui est également une aide au lecteur, à l'instar d'un guide de recherche. Ce choix permet d'identifier plus facilement des associations qui n'ont pas conservé d'archives, mais dont on retrouve des informations dans d'autres mouvements. C'est le cas souvent des coordinations d'associations. Par exemple, le Comité de coordination des organisations laïques de jeunesse et d'éducation populaire (CCOLJEP) n'a pas gardé d'archives car c'était une structure souple avec peu ou pas de permanents et dont le secrétariat était le plus souvent effectué par les associations adhérentes. C'est pourquoi, on retrouve les comptes rendus d'instances, les communiqués, la correspondance, etc. dans les archives des associations adhérentes comme Peuple et culture ou la fédération nationale des Francas. Chaque fiche de producteur précise une présentation historique succincte du producteur et l'historique de la conservation des archives. Figure également une présentation qualitative et quantitative des archives : lieux, modalités de consultation, importance matérielle, dates extrêmes, instrument de recherche existant, sources complémentaires. Cette fiche type a été réalisée par les Archives départementales du Val-de-Marne et a été validée par le SIAF.

Côté Cité, l'approche ayant été davantage réalisée pas à pas, le contenu même des instruments de recherche, voire les corpus de documents numérisés liés à tel ou tel fonds, ont été privilégiés, même si la localisation du fonds et sa présentation sommaire, comme celle du producteur et du lieu de conservation, n'étaient pas négligées. Le moteur de recherche est un élément également important permettant d'interroger l'ensemble, quel que soit le niveau de précision/granularité de



Logo du portail www.studens.info
© Cité des mémoires étudiantes

l'information. Le rassemblement de ces différentes fonctionnalités dans un portail « documentaire » est actuellement en cours de réalisation, avec notamment le soutien de la région Île-de-France et le concours de Limonade and Co. Le développement de www.studens.info, dans un cadre régional, puis national, voire plus, devrait même permettre d'amorcer une démarche de guide de recherche avec des informations accompagnant l'internaute dans ses recherches.

Concernant le type d'édition, le PAJEP a profondément modifié son projet. À l'origine, en 1999, le guide des sources devait être publié sous format papier. Au milieu des années 2000, nous pensions faire une publication papier qui devait être prolongée deux ans plus tard par une mise en ligne sur le site Internet des Archives départementales du Val-de-Marne. Actuellement, l'édition papier est abandonnée et les fiches du guide ont été mises en ligne sur le site des Archives départementales du Val-de-Marne¹.

Cette évolution s'explique par l'importance prise par Internet en dix ans. De plus, la publication en ligne permet des mises à jour régulières. Or il est très difficile d'avoir à un instant donné un état exhaustif des archives déposées, tant l'éparpillement des fonds est important et tant les lieux de dépôt sont parfois surprenants. De plus, nous n'avons pas reçu les réponses de tous les services d'Archives départementales. Par ailleurs, certains centres d'archives ont été peu ou pas prospectés, comme les services d'Archives municipales ou les Archives diocésaines.



Affiche de la campagne de collecte pour le financement des colonies de vacances laïques organisée par la Jeunesse au plein air en 1951

© Archives départementales du Val-de-Marne

¹ <http://archives.cg94.fr/pajep/guidedessources>

Et puis, en admettant que nous réussissions à dresser un état exhaustif, il aurait été rapidement obsolète quelques mois après la publication papier du guide des sources. En effet, tous les ans, de nouveaux fonds d'archives sont déposés et classés. Pas seulement aux Archives départementales du Val-de-Marne et aux Archives nationales – site de Pierrefitte, où une demi-douzaine de fonds d'archives sont déposés par an, mais également dans les départements, les communes et dans les différents sites d'Archives nationales, sans parler des centres spécialisés d'archives (CNAHES, Cité des mémoires étudiantes, IMEC¹, CNAEF, GEHFA¹, Génériques², etc.) qui mènent des politiques actives de collecte et qui peuvent, comme nous l'avons déjà vu, conserver des fonds concernant le secteur « Jeunesse et éducation populaire ».

L'avantage de la mise en ligne sur Internet est donc de publier des fiches de producteurs d'archives au fur et à mesure, sans attendre d'avoir un état exhaustif. Si, lors de son lancement en 2010, le guide des sources rassemblait moins de 200 fiches, il en compte aujourd'hui près de 600.

Dans les prochaines années, le PAJEP veut élargir la prospection auprès des services d'archives municipaux, des services d'archives diocésaines et des comités d'entreprises des grandes sociétés qui ont eu un rôle fondamental dans l'organisation de colonies de vacances. À terme enfin, un travail sera réalisé sur les archives de l'État, principalement les ministères chargés de la Jeunesse et de l'éducation populaire, de la Culture et des Affaires sociales.

Côté mémoires étudiantes, le choix de l'Internet s'est fait dès le départ, l'horizon de l'exhaustivité étant fondamentalement inatteignable. Du coup, pas à pas, région par région, et/ou fonds par fonds, voire corpus par corpus, se construit le portail www.studens.info.

Les inventaires y sont mis en ligne en XML-EAD et sur un/des entrepôt(s) OAI, ce qui rend possible le lien hiérarchisé avec les documents numérisés et l'identification (numérique) du lieu de conservation. Sur certains de ces aspects, la Cité bénéficie de l'aide du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (Paris 1/CNRS) et d'Huma-Num, très grande infrastructure de recherche spécialisée dans les humanités numériques.

¹ Institut Mémoires de l'édition contemporaines.

² Créée en 1987, Génériques a pour objectif de préserver, sauvegarder et valoriser l'histoire de l'immigration en France et en Europe.

À partir d'un centre de ressources numériques sur les mémoires étudiantes, il s'agit de répondre à plusieurs objectifs :

- faciliter l'accès aux documents numérisés (témoignages oraux d'anciens responsables étudiants, rapports de congrès d'organisations étudiantes représentatives, procès-verbaux de conseils de gestion des universités et de leurs composantes, etc) ;
- faciliter l'accès aux instruments de recherche des fonds d'archives dans lesquels se trouvent ces documents (moissonnage via un entrepôt OAI) ;
- ouvrir ses données à d'autres centres de ressources numériques ;
- développer une communauté de recherche.

Il s'agit de faire des ressources archivistiques ou documentaires sur les mouvements étudiants de réelles ressources numériques, non seulement numérisées et accessibles sur Internet, mais aussi enrichies de leurs contextes de production archivistiques et documentaires.

Au final, le guide des sources est un travail sans fin... mais « oh combien ! » utile, voire nécessaire pour tous les chercheurs, archivistes, militants et citoyens qui s'intéressent à l'histoire de ces jeunessees.

Jean-Philippe LEGOIS
Président de la Cité des mémoires étudiantes
presidence@citedesmemoiresetudiantes.org

Gaëtan SOURICE
Archiviste
FONJEP, mission Archives PAJEP
souricepajep@hotmail.com